RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-110632

Département(s) de publication : **13, 83**
Annonce n° **24-110632**
Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Société publique des écoles marseillaises
Type de Numéro national d'indentification : SIRET
N° National d'identification : 20009767300012
Ville : Marseille
Code postal : 13001
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 13, 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1534570
Identifiant interne de la consultation : 2024-0117
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Spem
Numéro de téléphone du contact : +33 491551261

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un

état annuel des certificats reçus En tout état de cause, se référer au Règlement de la Consultation

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. En tout état de cause, se référer au Règlement de la Consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. En tout état de cause, se référer au Règlement de la Consultation

Technique d'achat : Accord-cadre
Date et heure limite de réception des plis : 04/11/2024 à 18:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : SPLAIN
Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre à bons de commande de nettoyage des nouveaux locaux de la Société Publique des Ecoles de Marseille (marché réservé au titre de l'article L2113-14 du Code de la Commande Publique)
Code CPV principal - Descripteur principal : 90522400
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Au titre de l'article L2113-14 du Code de la Commande Publique, il s'agit d'un marché réservé aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), aux Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT) et aux Entreprises Adaptées (EA) ou structures équivalentes
Lieu principal d'exécution du marché : 5 boulevard de Dunkerque - Immeuble CAP JOLIETTE au 5ème étage 13002 - Marseille
Durée du marché (en mois) : 48
Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 220000 euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Oui
Type de marché réservé :

- Marché réservé à un entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés
- Marché réservé à une structure d'insertion par l'activité économique ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complementaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Avant la remise de l'offre, les candidats ont l'obligation de réaliser une visite du site. Se référer au Règlement de la Consultation pour les modalités.
Autres informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu avec un seul opérateur économique qui s'exécutera par émission de bons de commande au fur et à mesure de la survenance des besoins, sans négociation ni remise en concurrence, dans la limite des seuils d'engagement en valeur suivants : o Sans montant minimum d'engagement o Montant maximum d'engagement de 220 000 euro(s) HT sur la durée de l'accord-cadre, périodes de reconductions comprises. En cas d'atteinte du montant maximum d'engagement de 220 000 euro(s) HT durant la période d'exécution de l'accord-cadre, ce dernier prendra fin. L'accord-cadre prendra effet à compter de la date de notification au TITULAIRE. Il pourra être reconduit trois fois par reconduction tacite, pour une nouvelle période de 12 mois. En cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire des autres membres du groupement

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/09/2024